



ANIMATEUR—TRICE SCOUTISME FRANÇAIS

La formation ASF est une formation interne aux mouvements du Scoutisme Français qui permet d'acquérir des compétences spécifiques liées à l'encadrement des camps de scoutisme.

Le stagiaire ou la stagiaire peut commencer sa formation par l'encadrement d'activités ou par une session de formation.

Ce titre habilite les animateurs du Scoutisme Français à proposer des activités spécifiques scouts pendant l'année et au camp. Les compétences requises sont listées dans le référentiel de compétences du responsable d'animation du Scoutisme Français. Dès la première activité avec les jeunes, le responsable d'animation est mis en situation de stagiaire, ce qui souligne la spécificité scout : l'apprentissage par l'action.

CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

Être âgé de 17 ans.

ACCÈS AU TITRE

Statut de stagiaire :

- Statut valable 2 ans à partir du début de la formation.
Une prolongation d'un an peut être accordée si la demande est justifiée.
- Le statut de stagiaire est acquis dès l'engagement pour la première activité.

Accompagnement et suivi :

- L'accompagnement pratique dans le parcours de formation est dispensé par le responsable d'unité du groupe local et par le directeur de camp, pour délégation du responsable de groupe

PARCOURS

L'Accueil dans la Fonction

Une rencontre entre le-la stagiaire et le-la responsable de groupe marque l'entrée dans la formation d'Animateur ou d'Animatrice Scoutisme Français. Au terme de cette rencontre, il y a une contractualisation d'engagement dans la fonction entre ces deux personnes. Cette étape donne le titre d'animateur·trice ASF stagiaire.

Mise en situation sur le terrain

Le-la stagiaire doit être en situation d'animation sur le terrain lors des activités. Il fait partie d'une équipe et est accompagné dans ses animations.

La Formation Générale (commune avec le BAFA et l'AVLA)

C'est une session théorique (sans enfant). Elle permet d'appréhender la fonction d'animateur ou d'animatrice sous tous ses aspects. Elle vise l'acquisition de connaissances et de compétences de base nécessaires à l'animation de mineur·es.

Contenus du stage :

- Découverte du projet éducatif EEDF.
- Rôle et attitude de l'animateur·trice.
- Engagement éducatif.
- Connaissance des publics.
- Vie quotidienne.
- Notion de projets.
- Législation, réglementation, sécurité.
- Communiquer avec l'environnement naturel et humain.

Le Stage Pratique (peut être commun avec le BAFA)

Ce stage dure 21 jours minimum, en situation réelle d'animation, que ce soit sur des activités d'année ou des camps. Il permet d'être en situation d'animateur ou d'animatrice stagiaire. Attention :

14 jours au moins de ce stage doivent être faits après avoir passé la formation générale !

Contenus du stage

- Mise en application du projet éducatif de la structure dont dépend l'ACM.
- Organisation de la vie collective et gestion de la vie quotidienne.
- Préparation et conduite d'activités, dans le cadre d'un projet.
- Organisation d'un projet d'activité.
- Gestion pratique des relations enfants/parents.
- Travail en équipe.
- Démarche d'évaluation et d'engagement dans la formation.

La formation continue scoutisme

Ces jours complémentaires ont pour but de développer des compétences d'animation spécifique au scoutisme (la méthode scout, la vie en plein air...). Ils peuvent être fractionnés en plusieurs sessions de formation.

Chaque stagiaire doit suivre au minimum une formation complémentaire (de responsabilité régionale).

Cette formation permet :

- Un rappel du projet EEDF
- Connaître les éléments de la méthode scout
- Revoir les méthodes de branches

Evaluation Finale

Cette évaluation se fait à l'aide du référentiel de compétences d'animateur du scoutisme Français avec l'aide et le soutien de ton accompagnateur RU, directeur, responsable de groupe...

CERTIFICATION RÉGIONALE

À chaque étape du cursus, ton équipe de formation, ta directrice ou ton directeur validera cette étape à la fin du livret. Une fois toutes les étapes accomplies, tu dois scanner la page en question, et l'envoyer à l'échelon régional qui te donnera le certificat de l'ASF.

Tu seras alors animateur·trice ASF titulaire. Attention : l'ASF n'est valable qu'à partir du moment où tu as ton certificat papier entre les mains !

RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ET DE L'EXPÉRIENCE (RCE)

Il s'agit d'alternatives au cursus normal pour obtenir la certification ASF. Il y a trois possibilités :

- avec les trois étapes du cursus BAFA effectuées et validées, ainsi qu'un an d'expérience dans l'association et un module complémentaire scoutisme
- avec le brevet du BAFA obtenu, ainsi qu'un an d'expérience dans l'association et un module complémentaire scoutisme
- si pas de BAFA complet ou en cours : il faut deux ans d'expérience d'animation aux EEDF, au moins 28 jours d'animation pendant ces deux ans, ainsi que 8 jours de session de formation (possiblement en discontinu). Ces 8 jours peuvent être des formations tremplin, des camps froissartage, etc. ainsi qu'un module complémentaire sur le scoutisme.

Pour obtenir une Reconnaissance des Compétences et de l'Expérience, il faut justifier des conditions d'une de ces trois possibilités, et renvoyer le formulaire de RCE à l'échelon régional qui pourra alors certifier l'ASF.

PRÉROGATIVES RATTACHÉES AU TITRE ET CONFIES À SON DÉTENTEUR

Encadrer un groupe d'enfants dans les associations du Scoutisme Français et dans le cadre réglementaire en vigueur.

LIMITES D'EXERCICE

- Est placé sous l'autorité d'un responsable d'unité ou d'un directeur de camp.
- Exclusions précisées dans le cadre de la loi (activités spécifiques notamment).



LES REPÈRES POUR L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Les formation BAFA et ASF ont pour but de

I. PRÉPARER L'ANIMATEUR OU L'ANIMATRICE À EXERCER LES FONCTIONS SUIVANTES :

ASSURER LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET MORALE DES MINEUR·ES ET EN PARTICULIER LES SENSIBILISER DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE, AUX RISQUES LIÉS, SELON LES CIRCONSTANCES AUX CONDUITES ADDICTIVES, ET AUX COMPORTEMENTS, NOTAMMENT CEUX LIÉS À LA SEXUALITÉ

Garantir la sécurité des participant·es dans le cadre de l'activité sur le plan physique et moral

Connaître et respecter les besoins, les capacités et limites des enfants/jeunes (sur le plan physique, social, affectif, cognitif)

Adapter les limites et les interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes

Poser les limites et les interdits et les faire respecter par les enfants et les jeunes

Respecter l'intimité de chaque enfant ou jeune et garder la distance nécessaire

Repérer les attitudes et comportements qui portent atteinte aux enfants ou aux jeunes et les signaler à la direction ou à l'organisme compétent

Connaître les mentions de responsabilité civile et pénale

PARTICIPER À L'ACCUEIL, À LA COMMUNICATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS ENTRE DIFFÉRENT·ES ACTEURS ET ACTRICES

Accueillir les parents et entretenir des relations de confiance avec elles-eux

Informers les parents du projet et du vécu de leur enfant

Utiliser les ressources locales pour favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde environnant

Savoir présenter sa structure

Mettre en œuvre des moyens de communication entre l'enfant et sa famille

Savoir exprimer ses besoins et ses envies auprès des équipes de formation ou de direction

PARTICIPER AU SEIN D'UNE ÉQUIPE, À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET ÉDUCATIF DANS LE RESPECT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEUR·ES

Appréhender et comprendre le projet éducatif de l'organisateur

Participer à l'élaboration, l'organisation, la conduite et l'évaluation du projet pédagogique de son séjour

Mettre en œuvre des activités qui contribuent à l'implication sociale et l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes

Vivre en collectivité en respectant le cadre réglementaire et les règles de vie

Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de sens des responsabilités

Participer à la préparation, la réalisation et l'évaluation des actions en équipe

Affirmer ses points de vue, prendre en compte l'avis des autres et respecter les décisions prises en équipe

Comprendre la proposition éducative et les principes fondamentaux de sa structure

Connaître, vivre et faire vivre les valeurs de son mouvement, de sa structure

Utiliser la vie en plein air comme support d'activité*

Connaître et appliquer les techniques de base nécessaire à l'organisation d'une vie en pleine nature de qualité (monter une tente, faire la cuisine sur feu de bois...)*

*Objectifs spécifiques à la formation ASF

ENCADRER ET ANIMER LA VIE QUOTIDIENNE ET LES ACTIVITÉS

Assurer le suivi des enfants dans la vie quotidienne (toilette, habillement, rangement, alimentation...)
Participer aux services quotidiens et associer les enfants et les jeunes (vaisselle, rangement des locaux et du matériel, cuisine...)
Mettre en œuvre les conditions d'hygiène indispensable à une vie quotidienne de qualité
Mener une activité en motivant les participant·es et en garantissant une place pour chacun et chacune
Préparer et animer des activités dans différents domaines (plein air, expression jeux, activités manuelles scientifiques et techniques...)
Préparer, ranger et gérer le matériel et les espaces d'activité
Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activité
S'adapter et adapter son environnement pour améliorer les conditions de vie quotidienne
Découvrir des ressources documentaires et savoir les utiliser
Faire preuve d'un souci de respect de son environnement dans la vie quotidienne comme dans les activités*
Connaitre et appliquer les techniques de base nécessaires à l'organisation d'une vie en pleine nature de qualité (monter une tente, faire la cuisine sur feu de bois...)*

ACCOMPAGNER LES MINEUR·ES DANS LA RÉALISATION DE LEURS PROJETS

Connaitre la démarche de projet et être capable de la mettre en œuvre en associant les mineur·es
Animer des espaces de parole et de décision (bilans, conseils...) qui permettent d'associer les enfants et les jeunes aux décisions concernant les projets du groupe
Évaluer le projet d'activité en y associant les enfants et les jeunes
Prendre en compte cette évaluation pour l'élaboration de nouveaux projets.

2. D'ACCOMPAGNER L'ANIMATEUR OU L'ANIMATRICE VERS LE DÉVELOPPEMENT D'APTITUDES LUI PERMETTANT DE:

TRANSMETTRE ET FAIRE PARTAGER LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE, NOTAMMENT LA LAÏCITÉ

SITUER SON ENGAGEMENT DANS LE CONTEXTE SOCIAL, CULTUREL ET ÉDUCATIF

CONSTRUIRE UNE RELATION DE QUALITÉ AVEC LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET LES MINEUR·ES, QU'ELLE SOIT INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE, ET DE VEILLER NOTAMMENT À PRÉVENIR TOUTE FORME DE DISCRIMINATION

APPORTER, LE CAS ÉCHÉANT, UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX SITUATIONS AUXQUELLES LES MINEUR·ES SONT CONFRONTÉ·ES

PRENDRE DU REcul SUR SOI ET SUR SON ACTION

Savoir exprimer ses idées, argumenter ses opinions, être à l'écoute
Accepter et respecter les règles communes
Se positionner comme citoyen ou citoyenne à part entière
Connaitre les valeurs de la République ainsi que ses droits et ses devoirs
Développer des techniques de gestion de conflits
Assumer les responsabilités et les exigences liées à l'exercice de sa fonction
Se remettre en question et avoir la volonté de progresser
Expliciter ses motivations à faire de l'animation volontaire
Expliciter ses motivations et son engagement à être animateur ou animatrice dans sa structure
Définir des engagements personnels au sein d'un projet collectif et les respecter
Prendre en compte chaque individu au sein du groupe d'enfants et de jeunes
Animer des espaces de parole et de décision (bilans, conseils...) qui permettent d'associer les enfants et les jeunes aux décisions concernant les projets du groupe
Mettre en place des règles de vie collective et les faire vivre en y associant les enfants et les jeunes